



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal



L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un juin à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 14/06 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M J. RUSKONE - M.D. DUFAU — Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE - Mme E. TROUILLET- M.S.GILBERT, M. Sébastien LABAT, M. François PEHAU- M. S. LABAT

Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

Absent : Mme L. LESBATS, M. J. WATIER donne procuration à M. Gérard NAPIAS et Mme I. LESBATS donne procuration à Mme M. José RUSKONÉ, M. M. Thierry DEVERT donne procuration à M ; Sébastien LABAT,

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Procurations : 3

OBJET : Participations SYDEC – Affaire N° 056405- Affaire N° 056406- Affaire N° 058796- Affaire N° 058503

VU le Décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011 relatif aux durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par les communes ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 60-2017 du 29 novembre 2017 fixant la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées ;

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de remplacement, d'installation au d'extension de l'éclairage public ;

Considérant que le SYDEC préfinance la TVA et contribue au financement sous forme de subvention ;

Considérant les propositions faites par le SYDEC pour la réalisation des travaux décrits ci-dessus pour des montants déterminés comme suit ;

Considérant que le montant total restant à charge de la commune pour l'ensemble des affaires ci-dessous s'élève à **107 239€**

Affaire	Mission	Participation communale
N° 056405	Sécurisation centre bourg, rue Henri, Crouzet, des Tilleuls, des Arbousiers	77 477€
N° 056406	Sécurisation rue de Pernaout	13 813 €
N° 058796	Renouvellement bornes accidentées – Cap de l'Homy	1 511 €
N° 058016	Aménagement rue des Arènes Remise aux normes	11 005 €
N° 058503	Création Eclairage Public photovoltaïque rue de la Déchetterie	3 433 €

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Daniel DUFAU, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-d'engager les travaux de remplacement des candélabres d'éclairage public accidentés sur la commune de LIT ET MIXE moyennant une participation financière de la Commune à hauteur de **107 239€**

-de rembourser au SYDEC la participation communale à hauteur de **107 239€** sur les fonds propres de la collectivité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.

Gérard NAPIAS



La secrétaire de séance

Sabine CHAMPILOU